



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

***Seules les paroles prononcées font foi !  
Es gilt das gesprochene Wort!***

**Assemblée générale des délégués de la Fédération Fribourgeoise des Sociétés de Pêche**  
***Delegiertenversammlung des Freiburgischen Verbands der Fischervereine***  
Plasselb, le 9 mai 2026 / 9. Mai 2026

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Mesdames, Messieurs,

*Sehr geehrte Damen und Herren*

*Als Erstes möchte ich mich ganz herzlich für Ihre Einladung bedanken. Ich möchte auch den Fischerinnen und Fischern sowie den Fischereivereinen meinen Dank aussprechen für ihr unermüdliches Engagement zugunsten der Gewässer. Mit Ihrer Präsenz vor Ort und dank Ihrer genauen Kenntnisse der Seen und Fliessgewässer leisten Sie einen wesentlichen Beitrag für den Kanton.*

La collaboration entre les pêcheurs et l'État est précieuse et, je tiens à le souligner, elle fonctionne bien. Elle repose sur un dialogue régulier, une confiance mutuelle et une volonté partagée d'agir concrètement pour la qualité des écosystèmes aquatiques.

M. Sébastien Lauper, collaborateur au Service des forêts et de la nature reviendra d'ailleurs sur cette collaboration lors de son intervention consacrée aux suivis cantonaux des populations de poissons.

Permettez-moi d'aborder quelques thématiques d'actualités, à commencer par la question de la numérisation des démarches, un sujet parfois perçu comme éloigné du terrain, mais qui aura des conséquences très concrètes pour vous les usagers.

Malgré un contexte financier compliqué, le projet d'application numérique pour la chasse et la pêche avance, jamais aussi vite qu'on le souhaiterait en informatique, mais elle progresse. L'objectif est une mise en service à l'horizon 2028–2029.

À terme, la délivrance des permis sera entièrement numérisée. Il ne sera ainsi plus possible d'acquiescer des permis au format papier. Cette évolution permettra de simplifier les démarches administratives, d'améliorer la gestion et le suivi des données, et de disposer d'outils plus performants pour le pilotage de la politique piscicole cantonale.

Nous veillerons bien entendu à accompagner cette transition et à tenir compte des réalités du terrain. Nous aurons besoin de vos précieux retours lors des phases tests ou pilotes.

Un autre sujet important concerne la pisciculture. Après de nombreux mois de travail, le projet de remise en fonction de la pisciculture d'Estavayer-le-Lac arrive à son terme. La remise officielle du bâtiment est prévue pour la fin du mois de juin, le 29 exactement.

Les premiers résultats sont déjà visibles et encourageants : le lac de Schiffenen a reçu plus de 50'000 alevins de brochets, et le lac de la Gruyère en recevra prochainement une quantité équivalente. C'est un vrai soulagement de voir enfin une première production satisfaisante après son inauguration il y a dix ans, avant que je ne sois en fonction. J'espère vraiment ne jamais devoir revivre une telle expérience, avec autant d'erreurs de difficultés, de remises en question et de flops aussi retentissants.

Ces efforts seront poursuivis dans les années à venir afin de soutenir durablement la pêche de loisir et de renforcer les populations piscicoles là où cela est pertinent.

Je ne peux pas m'adresser à vous sans évoquer la question des cormorans, qui est souvent au cœur des discussions, en particulier en lien avec la pêche professionnelle. Il s'agit d'un sujet complexe, parfois très polarisant. Le cormoran est une espèce indigène, protégée, et le cadre légal actuel laisse peu de marge de manœuvre.

Le canton met en œuvre toutes les mesures possibles de régulation dans ce cadre légal. Il est toutefois important d'être clair : toute évolution au-delà de ce cadre nécessiterait des adaptations au niveau fédéral, nous sommes en contact avec le Département de Monsieur Rösti.

Le dialogue et la recherche de solutions pragmatiques sont essentiels dans ce dossier sensible.

En matière d'assainissement de la force hydraulique, des avancées significatives ont également été réalisées. En 2014, 45 ouvrages ont été identifiés comme devant être assainis afin de rétablir la migration piscicole. Aujourd'hui, une vingtaine d'entre eux ont été repris par l'État, et les études préliminaires sont terminées.

Dans ce processus exigeant sur les plans technique, écologique et financier, la collaboration avec les pêcheurs est essentielle. Vos connaissances du terrain et votre expérience permettent d'enrichir les projets et de choisir les solutions les plus adaptées aux réalités locales.

Je souhaite également dire quelques mots sur l'image directrice de la Sarine dans l'Intyamon. La Sarine fait partie intégrante de l'identité et du paysage fribourgeois. Après des décennies durant lesquelles elle était perçue principalement comme un élément à maîtriser, nous travaillons aujourd'hui à lui redonner l'espace nécessaire à un fonctionnement plus naturel.

Ceci n'est pas sans conséquence, si la volonté de revitalisation est évidemment bénéfique pour la faune piscicole et la pêche, elle a des conséquences non négligeables sur les exploitations agricoles et la zone à bâtir. Des compromis devront être trouvés.

Plusieurs services de l'État collaborent actuellement pour définir une vision commune et coordonner les actions sur le long terme — une vision qui s'inscrit à l'horizon de 80 ans. Une séance d'information à l'intention des communes est prévue cet été, afin de présenter cette démarche et de favoriser une compréhension partagée des enjeux.

Pour conclure, je tiens à mettre en avant les initiatives portées par les pêcheurs eux-mêmes en matière d'aménagement des habitats. Ces projets permettent d'apporter des améliorations concrètes et visibles pour les milieux aquatiques, là où de grands projets structurants ne sont pas toujours possibles. Ils sont absolument nécessaires et souvent plus efficaces que l'alevinage artificiel des lacs et cours d'eau.

*Der Kanton unterstützt diese Bemühungen gerne, die von Ihrem Engagement und Ihrem Verantwortungsbewusstsein zeugen.*

*Im Namen des Kantons Freiburg danke ich Ihnen herzlich für die gute Zusammenarbeit und für die wertvolle Arbeit, die Sie für unsere Seen und Flüsse leisten.*

*Ich danke Ihnen für Ihre Aufmerksamkeit.*